

Une politique de vie associative ambitieuse

Le milieu associatif, et même l'ensemble du secteur de l'ESS, est encore froissé par les méthodes utilisées pour réduire drastiquement les contrats aidés. Et suite à une rencontre entre l'ensemble associatif et le premier ministre fin 2017, il a donc été convenu pour fonder une réelle « *politique de vie associative ambitieuse* », sans doute pour éviter de réitérer un début de quinquennat n'ayant pas commencé sous les meilleurs auspices. Suite à cela, Le **Mouvement associatif**, rassemblant plus de 600000 associations, a tenu le 13 décembre dernier, une première réunion du groupe de travail dans une réelle volonté de dialogue. Le Premier ministre souhaite en effet que ces travaux définissent « *le cadre et les mesures propres à fonder cette politique* ». Pour le président du mouvement associatif, **Philippe Jahshan**, il s'agit de bâtir, de consolider et de renouveler « *les bases d'un contrat de confiance entre les autorités publiques et le monde associatif au bénéfice de l'intérêt général* ». Dès le début du mois de février, les participants vont devoir proposer un « *premier train de mesures* » dans le but de construire une stratégie de développement propre à la vie associative. Trois enjeux se sont démarqués comme celui de « *mettre en œuvre une politique renouvelée de soutien, d'appui et d'accompagnement des associations afin qu'elles puissent mieux répondre aux mutations qui les touchent, de mieux soutenir le développement des activités d'utilité sociale portées par les associations et de mieux reconnaître le bénévolat et de développer une société de l'engagement* ». Cette dernière se veut résolument inclusive et solidaire.